RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Médecin de veille sanitaire H/F

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative [(2)] **:** SAN-100-A, SAN-45-A

Famille professionnelle [(3)] **:** SANTE

Emploi-type [(4)] **n°1 :** Gestionnaire d'alertes et d'urgences sanitaires (SAN-100-A) et conseiller médical et pharmaceutique (SAN-45-A)

Catégorie : A
Corps : MISP
Groupe RIFSEEP : 2

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon ☐ Siège site Clermont-Ferrand ☐ Délégation territoriale ☒ Site à préciser : au sein d'un des départements de l'arc alpin à savoir que ***le poste peut être localisé à Chambéry, à Grenoble ou à Annecy.***
Direction : Santé Publique
Direction déléguée : X
Pôle : X
Service : Pôle régional de veille sanitaire (PRVS)
Cellule : Veille sanitaire secteur arc alpin

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux / missions du service d'affectation :

Le poste est fonctionnellement rattaché au pôle régional de veille sanitaire (PRVS) qui compte des équipes infirmier(ères), médecins, assistant(s) au siège et dans chacun des départements de la région. Ces départements sont regroupés en 3 secteurs : l'arc alpin (38, 73, 74), Dahl (07, 26, 42 et 43) et Grand secteur (01, 03, 15, 63 et 69). Le PRVS mutualise ses ressources pour assurer une permanence de réponse tous les jours ouvrés. Les infirmiers(ères) exercent leurs missions par subsidiarité au sein de chaque délégation, mais participent à la permanence sur le secteur arc alpin (38, 73, 74), et aux remplacements sur les autres secteurs en cas de besoin.

La mission du PRVS est la prévention de la survenue des épidémies par la réception, validation et investigation des signaux relatifs aux maladies à déclaration obligatoire et aux pathologies transmissibles ainsi que par l'organisation des mesures de santé publique nécessaires.

Participe à la préparation de la réponse aux alertes sanitaires et aux situations exceptionnelles (Plans).

DESCRIPTION DU POSTE

Description : Veille et gestion des signaux sanitaires pour le secteur arc alpin (73-74-38)

Management : Stratégique ☐ Coordination ☒ Proximité ☐

Nombre de personnes à encadrer : 6

Activités principales :

➔ Participation à la permanence médicale de veille et de gestion des alertes sanitaires sur le secteur Arc Alpin (départements de l'Isère, Savoie et Haute-Savoie) et participation aux remplacements sur les autres secteurs de la région (Drôme Loire- Haute-Loire, Ardèche et Ain – Allier – Cantal – Puy-de-Dôme - Rhône)
➔ Contribution aux travaux et groupes-projets de l'ARS sur des thématiques touchant la veille et la gestion des alertes sanitaires
➔ Participation au suivi des aspects médicaux des volets sanitaires des plans d'urgence de Savoie et Haute-Savoie et des dossiers de santé-environnementale de Savoie et Haute-Savoie

Plus précisément :

1. **Gestion des alertes sanitaires**
   - Analyse les signaux et gère les alertes infectieuses du secteur Arc alpin (permanences hebdomadaires 38-73-74 selon le planning établi) et éventuels remplacements sur les autres secteurs de la région
   - Analyse et suit les signalements des infections nosocomiales du département de la Savoie et de la Haute Savoie
   - Participe aux réunions de la plateforme régionale PRVS+CIRE
   - Participe et/ou contribue à l'animation du groupe technique associant le PRVS et la Cellule de SPF en région (Cire)
   - Contribue à l'élaboration et à la mise à jour des procédures et outils régionaux utiles pour le traitement des alertes sanitaires

2. **Programme de travail du PRVS et mise en œuvre du projet régional de l'ARS**
   - Pilote ou contribue aux groupes de travail relatifs aux actions inscrites dans le programme de travail de la cellule et le projet régional de santé de l'Agence
   - Coordonne l'animation des partenaires sur le département de la Savoie et de la Haute Savoie et participe à l'animation des partenaires des autres départements du secteur Arc alpin
   - Contribue à la veille documentaire et aux formations organisées par la cellule
   - Met en œuvre les actions de régulation du travail au sein du secteur de veille lors des permanences

3. **Activités de management de la cellule départementale Savoie et Haute Savoie**
   - En lien avec le responsable de pôle de la délégation, anime des temps d'échange et organise la circulation de l'information au sein de la cellule départementale du PRVS
   - Apporte le soutien professionnel (expertise technique, résolution de problèmes …) au personnel de veille sanitaire de l'arc alpin
   - Favorise, organise et suit le développement des compétences en situation de travail

4. **Plans de secours**
   - Participe à la préparation de la réponse aux alertes sanitaires et aux situations exceptionnelles selon la thématique
   - Participe à la gestion des situations exceptionnelles avérées ou dans le cadre d'exercices

5. **Divers**
   - Contribue à l'astreinte technique médicale régionale selon le planning élaboré.
   - Participe au Collège Régional des médecins, infirmiers, pharmaciens de l'ARS.

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes :

- Référent thématique régional pour les infections invasives à méningocoques, et les maladies vectorielles à tiques
- Valide les demandes d'inscription sur la liste des PHRV

Spécificités du poste / Contraintes :

- Missions interdépartementales selon des permanences établies
- Travail en équipes pluri-professionnelles (médecins, infirmiers, ingénieurs, techniciens sanitaires, assistants)
- Travail à distance (conférences téléphoniques, web et visio conférences)
- Déplacements ponctuels sur l'arc Alpin et le siège régional
- Réactivité
- Participation aux astreintes médicales régionales (volontariat)

Partenaires institutionnels :

- ✓ Professionnels de santé hospitaliers et libéraux
- ✓ Préfet, maires, services du Conseil Général, Education Nationale, PMI, partenaires de santé publique.
- ✓ Ministère, cellule d'intervention en région de SPF, autres institutions (CNR, services de l'Etat et agences)
- ✓ Patients dans le cadre des enquêtes épidémiologiques

COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)				
Connaissances (10)				
E : expert (niv. 4) / **M :** maitrise (niv. 3) / **A :** application (niv. 2) / **N :** notions (niv. 1)	**Niveau de mise en œuvre**			
	E (4)	**M** (3)	**A** (2)	**N** (1)
Connaissances des méthodes et des outils relatifs à la veille sanitaire et à l'épidémiologie		**X**		
Maîtrise des outils informatiques usuels et capacité à se former aux outils spécifiques		**X**		
Savoir-Faire (10)				
E : expert (niv. 4) / **M :** maitrise (niv. 3) / **A :** application (niv. 2) / **N :** notions (niv. 1)	**Niveau de mise en œuvre**			
	E (4)	**M** (3)	**A** (2)	**N** (1)
Mobiliser les acteurs		**X**		
Travailler en réseau		**X**		
Négocier, faire partager et convaincre		**X**		
Communiquer		**X**		
Avoir une grande rigueur scientifique		**X**		
Savoir-Être (10)				
E : expert (niv. 4) / **M :** maitrise (niv. 3) / **A :** application (niv. 2) / **N :** notions (niv. 1)	**Niveau de mise en œuvre**			
	E (4)	**M** (3)	**A** (2)	**N** (1)
Capacité à travailler en équipe		**X**		
Capacité d'organisation et d'initiative		**X**		
Capacité d'anticipation		**X**		
Capacité à travailler dans l'urgence		**X**		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : Directeur départemental de la délégation de rattachement

Lien(s) fonctionnel(s) : Responsable du PRVS